

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

Guide d'évaluation Stages en enseignement

**Maitrise en enseignement au secondaire, concentrations français,
mathématiques, adaptation scolaire – 1721, 1722, 1723**

2025-2026

INTRODUCTION

Dans ce document, nous présentons la trajectoire de développement des compétences professionnelles pour les stages en enseignement de la maîtrise en enseignement secondaire. La trajectoire de développement s'appuie sur le référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante (Ministère de l'Éducation du Québec, 2020) et présente les balises concernant les niveaux de maîtrise attendus au regard des 13 compétences professionnelles durant les deux stages du programme. Nous présentons aussi la compétence 15 du conseil en éducation des premières nations (CEPN, 2000) qui représente, pour nous, une compétence indispensable à développer pour toute personne enseignante.

La trajectoire de développement a été élaborée en tenant compte des dimensions et des niveaux d'acquisition des compétences à travers le développement professionnel continu tel qu'indiqué dans le référentiel (MÉQ, 2020, p. 86). Ce guide d'évaluation s'appuie sur la perspective développementale des compétences (Bélaïr et Talbot, 2023; Legendre, 2007; MÉQ, 2020; Tardif, 2006, 2017, 2019). En ce sens, il est entendu que les compétences professionnelles se développent graduellement tout au long de la formation et que le profil des stagiaires est différent d'une année de formation à l'autre. Cette logique développementale sous-tend que l'évolution progressive permettrait aux stagiaires de s'adapter et de composer avec des situations de plus en plus complexes et diversifiées durant leur parcours de formation. La trajectoire de développement précisée dans ce guide d'évaluation a donc pour but de servir de repère pour porter un jugement d'évaluation sur le niveau de développement des compétences professionnelles des stagiaires.

Ce guide d'évaluation est un outil complémentaire **aux** guide de stage et aux grilles d'évaluation. Vous trouverez les guides de stages et les grilles d'évaluation sur le site du Module des sciences de **l'éducation**. **Dans** les pages qui suivent, vous trouverez d'abord un tableau qui présente la déclinaison des compétences discriminantes par stage. Ensuite, pour chaque compétence professionnelle, un tableau précise les indicateurs de développement ciblés des stages I et II. Il est à noter que les indicateurs inclus dans ce guide d'évaluation ne constituent pas une liste exhaustive de gestes professionnels. L'évaluation ne doit donc pas porter spécifiquement sur chacun de ces indicateurs pris individuellement, mais sur l'ensemble de la compétence, tout en tenant compte des caractéristiques des personnes stagiaires et du contexte singulier de stage. La trajectoire de développement devrait servir de balises en termes d'attentes à chaque stage pour aider les personnes formatrices à interpréter le niveau d'atteinte des compétences professionnelles des stagiaires. En somme, cette trajectoire de développement a été élaborée pour soutenir une compréhension commune entre les acteurs impliqués dans l'accompagnement et l'évaluation des stagiaires afin de favoriser une évaluation juste et équitable. À noter que ce guide a été inspiré du Guide d'évaluation des stages en enseignement des programmes BEPEP et BES (2024).

| Compétences discriminantes par stage | Stage I | Stage II |
|---|---------|----------|
| C1: Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture | | |
| C2: Maitriser la langue d'enseignement | | |
| C3: Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage | | |
| C4: Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage | | |
| C5: Évaluer les apprentissages | | |
| C6: Gérer le fonctionnement du groupe-classe | | |
| C7: Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves | | |
| C8: Soutenir le plaisir d'apprendre | | |
| C9: S'impliquer activement au sein de l'équipe-école | | |
| C10: Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté | | |
| C11: S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession | | |
| C12: Mobiliser le numérique | | |
| C13: Agir en accord avec les principes éthiques de la profession | | |
| C15 : Valoriser et promouvoir les savoirs, la vision du monde, la culture et l'histoire des Autochtones | | |

C1 (fondatrice) - Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

Compétence en DÉBUT D'APPROPRIATION avant la formation / Compétence en LARGE PARTIE MAITRISÉE au terme de la formation

Compétence discriminante pour le stage I et II

| Niveau attendu pour le stage I | Niveau attendu pour le stage II |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">⇒ Démontre une compréhension nuancée et critique du PFEQ et des contenus didactiques et pédagogiques appris durant sa formation, notamment en fonction de son contexte de stage (ex. dans ses travaux, ses planifications, ses discussions, etc.).⇒ Propose des situations d'apprentissage qui tiennent compte des référents culturels des élèves et qui s'ancrent dans des situations de la vie courante.⇒ Met en œuvre des stratégies pouvant soutenir le développement de l'esprit critique et la réflexivité des élèves à l'égard des phénomènes scientifiques, éthiques, politiques et sociaux.⇒ Crée des contextes d'apprentissage nécessitant l'explicitation de la part des élèves de leurs représentations, de leurs goûts, de leurs références et de leurs pratiques culturelles.⇒ Suscite l'expression et l'écoute des points de vue différents des élèves et les aide, par son questionnement et les activités proposées, à mieux comprendre le monde. | <ul style="list-style-type: none">⇒ Élabore des situations d'apprentissage organisées de façon cohérente et signifiante en fonction des contenus du PFEQ et des apprentissages faits durant sa formation, y compris des repères culturels disciplinaires pour donner du sens aux apprentissages des élèves.⇒ Amène les élèves à créer des liens et à développer leur esprit critique concernant l'environnement immédiat (ex. informations médiatiques, numériques, phénomènes sociaux, artistiques, etc.) en proposant des activités leur permettant d'examiner différentes perspectives.⇒ Planifie des occasions d'échanges au regard des repères culturels des élèves pour les aider à développer leur esprit critique.⇒ Propose et diffuse, lorsque possible, des activités portant sur des éléments de culture (ex. œuvres du patrimoine, éléments relatifs à l'environnement des élèves issues d'activités communautaires ou d'organismes culturels, etc.). |

C2 (fondatrice) - Maîtriser la langue d'enseignement

Compétence en PARTIE MAITRISÉE avant la formation / Compétence en LARGE PARTIE MAITRISÉE au terme de la formation

Compétence discriminante pour le stage I et II

| Niveau attendu pour le stage I | Niveau attendu pour le stage II |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">⇒ Comprend et respecte les règles et les usages de la langue française à l'oral et à l'écrit dans toutes les situations de communication (ex. courriels, discussions, contexte d'enseignement, travaux, etc.).⇒ Appuie et défend ses idées avec cohérence, clarté et nuance autant dans des moments de communication planifiés que spontanés, tant à l'oral qu'à l'écrit.⇒ Adapte son registre de langage à son interlocuteur et au contexte.⇒ Expérimente des dimensions du langage verbal (intonation, débit, intensité de sa voix) et non verbal (visuel, gestuel, spatial), puis observe leurs effets sur le développement des compétences langagières des élèves.⇒ Prend conscience de la variété des langues maternelles parlées par les élèves, s'il y a lieu.⇒ Détecte les principales erreurs à l'oral et à l'écrit des élèves et offre des rétroactions constructives aux élèves pour les aider à intégrer les règles et les usages de langue. | <ul style="list-style-type: none">⇒ Maîtrise les règles, les usages et les conventions de la langue orale et écrite dans l'ensemble de ses communications, et ce, autant dans des situations de communications planifiées que spontanées.⇒ Communique avec ouverture, esprit critique et respect dans divers contextes liés à la profession enseignante, tant à l'oral qu'à l'écrit, même si les interlocuteurs ou interlocutrices ont un point de vue différent ou adverse.⇒ S'exprime dans un langage et un registre approprié (clair, précis, respectueux) dans tous les contextes et à l'égard de tous les interlocuteurs (ex. parents, collègues, professionnels, personne enseignante associée et superviseure de stage, etc.).⇒ Met à l'essai des approches multimodales pour favoriser la compréhension des élèves et le développement de leurs compétences langagières, puis analyse leurs effets.⇒ Discute avec les élèves des différences entre leur langue maternelle et la langue d'enseignement, s'il y a lieu.⇒ Met à l'essai des approches multimodales pour favoriser la compréhension des élèves et le développement de leurs compétences langagières, puis analyse leurs effets. |

C3 (au cœur du travail) - Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

Compétence en **LARGE PARTIE MAITRISÉE** au terme de la formation

Compétence discriminante pour le stage I et II

| Niveau attendu pour le stage I | Niveau attendu pour le stage II |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Élabore et consigne dans son cartable des situations d'apprentissage en fonction d'intentions pédagogiques, de la logique de l'organisation des contenus et de la progression des apprentissages dans une perspective de planification des apprentissages à court terme, tout en tenant compte de la planification à moyen et long terme de l'enseignante associée. ⇒ Ajuste les contenus ciblés dans le PFEQ et la PDA en fonction des connaissances préalables des élèves et de leur rythme d'apprentissage. ⇒ Choisit des modalités d'évaluation en cohérence avec l'intention pédagogique. ⇒ Anticipe les obstacles à l'apprentissage et cible des pistes de solutions en fonction des besoins des élèves et de leurs champs d'intérêt. ⇒ Met à l'essai des activités de transfert et de réinvestissement des apprentissages. ⇒ Explore et utilise, en fonction de ses intentions pédagogiques, des approches soutenues par la recherche. | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Conçoit et consigne dans son cartable des séquences et des situations d'apprentissage qui tiennent compte de la logique des contenus du PFEQ et de la PDA, des connaissances préalables des élèves et de leurs préconceptions dans une perspective de planification à court et moyen terme, tout en tenant compte de la planification à long terme de l'enseignante associée. ⇒ Planifie des modalités d'évaluation variées et justifie leur utilisation en fonction de l'intention pédagogique et des situations d'apprentissage proposées. ⇒ Choisit des approches didactiques et pédagogiques variées qui tiennent compte du niveau des élèves, de leurs besoins et caractéristiques (ex. profils d'apprentissage, intérêts, groupes minorisés, élèves issus de l'immigration, etc.). ⇒ Planifie comment amener les élèves à prendre conscience de leurs apprentissages (ex. objectivation, rétroaction, réinvestissement, consolidation, évaluation formative, évaluation sommative, etc.) et à transférer ceux-ci dans d'autres contextes. ⇒ Analyse et justifie les approches choisies au regard des connaissances issues de la recherche. ⇒ Intègre à sa planification les activités parallèles (orthopédagogie, soutien linguistique, etc.) et prévoit des mesures de suivi, si nécessaire. |

C4 (au cœur du travail) - Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage

Compétence en **LARGE PARTIE MAITRISÉE** au terme de la formation

Compétence discriminante pour le stage I et II

| Niveau attendu pour le stage I | Niveau attendu pour le stage II |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Présente aux élèves les intentions pédagogiques, les compétences visées, les consignes et les attentes en tissant des liens avec les apprentissages et connaissances antérieurs. ⇒ Met en œuvre des moyens de vérifier les préconceptions des élèves et de réactivation de leurs connaissances préalables aux situations d'apprentissage. ⇒ Engage les élèves dans des situations d'apprentissage significatives qui leur permettent de construire le sens des apprentissages. ⇒ Mobilise des stratégies de rétroaction pour vérifier la compréhension que les élèves ont des contenus d'enseignement (ex. rétroactions orales, écrites, correctives, descriptives, etc.). ⇒ Comprend l'importance du retour réflexif pour favoriser chez les élèves la capacité de faire la synthèse des apprentissages effectués. | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Analyse la pertinence de ses choix d'explicitation des intentions pédagogiques, de l'annonce des compétences visées, de ses consignes et du déroulement des situations d'apprentissage. ⇒ Varie ses approches et stratégies pédagogiques et didactiques pour favoriser l'engagement et l'autonomie des élèves. ⇒ Adapte son enseignement en repérant et en aidant les élèves qui éprouvent des difficultés de compréhension ou d'application et leur offre une rétroaction constructive. ⇒ Propose diverses modalités de travail en cohérence avec ses intentions pédagogiques et les ajustent selon les besoins. ⇒ Expérimente des occasions de retour réflexif avec les élèves pour faire la synthèse des apprentissages effectués. |

C5 (au cœur du travail) - Évaluer les apprentissages

Compétence en LARGE PARTIE MAITRISÉE au terme de la formation

Compétence discriminante pour le stage I et II

| Niveau attendu pour le stage I | Niveau attendu pour le stage II |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Utilise des outils d'évaluation pour vérifier les apprentissages effectués et la progression des élèves (ex. grilles d'observation, listes à cocher, grilles critériées, grilles holistiques, etc.). ⇒ Établit des liens entre les intentions pédagogiques et les modalités d'évaluation ciblées. ⇒ Analyse les informations consignées sur les forces et les défis des élèves pour pouvoir les soutenir dans la progression de leurs apprentissages (ex. rétroactions constructives). ⇒ Connait les balises ministérielles en matière d'évaluation des apprentissages (ex. cadre d'évaluation, loi sur l'instruction publique, régime pédagogique, échelles de niveau de compétences, etc.). ⇒ Identifie les balises et les attentes propres au milieu (CSS, école, etc.) au regard de l'évaluation des apprentissages des élèves et connaît les conventions propres au milieu concernant le partage d'information au regard de la réussite des élèves et la communication des résultats (ex. normes et modalités). | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Construit, utilise ou adapte des outils d'observation et d'évaluation en cohérence avec les compétences et les savoirs visés. ⇒ Utilise, selon le contexte, des modalités d'évaluation variées et significatives (ex. grilles, productions des élèves, portfolio, etc.). ⇒ Régule son enseignement et offre des rétroactions fréquentes en fonction des forces et des défis repérés chez les élèves pour favoriser leurs apprentissages. ⇒ Collabore à la préparation et à la communication du bilan des apprentissages des élèves (ex. préparation des bulletins, rencontres de parents, etc.) en respectant les attentes du milieu (CSS, école, enseignante associée, normes et modalités, etc.) concernant le partage d'information au regard de la réussite des élèves et la communication des résultats. ⇒ Distingue les visées des évaluations diagnostic, formative, sommative et certificative en s'appuyant sur les balises ministérielles et des connaissances issues de la recherche. |

C6 (au cœur du travail) - Gérer le fonctionnement du groupe-classe

Compétence en LARGE PARTIE MAITRISÉE au terme de la formation

Compétence discriminante pour le stage I et II

| Niveau attendu pour le stage I | Niveau attendu pour le stage II |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Met en place un climat de confiance et un lieu de respect entre les élèves : instaure, de concert avec les élèves, des règles de classe claires et connues de tous dans le but de favoriser la progression des apprentissages. ⇒ Initie des actions pour que les élèves reconnaissent leurs comportements et leurs émotions (ex. questionner, verbaliser, utiliser des pictogrammes, etc.). ⇒ Décèle les signes de désengagement des élèves et s'ajuste en conséquence. ⇒ Prévoit et communique clairement les modalités de gestion de temps et de l'espace appropriées et sécuritaires au contexte de la classe afin d'optimiser le temps consacré à l'apprentissage. ⇒ Assure le suivi des comportements inappropriés des élèves en conformité avec les procédures du milieu (ex. code de vie de l'école, système d'émulation de la classe, projet éducatif, etc.). | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Crée un lien significatif avec les élèves basé sur la confiance et la bienveillance pour susciter leur adhésion et leur contribution au fonctionnement de la classe. ⇒ Compose avec les situations imprévues et utilise ces situations pour revoir les comportements attendus des élèves avec eux. ⇒ S'ajuste en fonction de la dynamique du groupe et intervient pour que les élèves puissent reconnaître et gérer leurs comportements et leurs émotions. ⇒ Expérimente des stratégies d'accompagnement à la résolution des problèmes. Au besoin, accompagne le développement d'habiletés sociales (ex. coopération, affirmation de soi, empathie, responsabilité, contrôle de soi, etc.). ⇒ Prévient l'émergence de comportements non appropriés, notamment en anticipant la démotivation et les incompréhensions potentielles des élèves. ⇒ Intervient de manière constante et cohérente au regard du respect des routines de la classe et des règles de sécurité de l'école et assure le suivi nécessaire, le cas échéant. |

C7 (au cœur du travail) - Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

Compétence en DÉBUT D'APPROPRIATION avant la formation / **Compétence en PARTIE MAITRISÉE au terme de la formation**

Compétence discriminante pour le stage I et II

| Niveau attendu pour le stage I | Niveau attendu pour le stage II |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">⇒ Justifie la prise en compte de certaines variables d'hétérogénéité présentes dans le groupe dans le but d'adapter le soutien offert aux élèves.⇒ Choisit des modalités de regroupement qui soutiennent l'intégration des élèves.⇒ Met à l'essai des mesures de flexibilité et s'assure que les élèves ayant un plan d'intervention ou des besoins particuliers aient accès à l'aide et aux outils disponibles pour réussir les tâches proposées.⇒ Tient compte des informations reçues par les personnes-ressources et dans la documentation consultée sur les besoins et le cheminement des élèves dans son enseignement.⇒ Prend connaissance du plan d'intervention des élèves, s'il y a lieu. | <ul style="list-style-type: none">⇒ Réalise des planifications d'enseignement adaptées à la réalité de sa classe et qui tiennent compte des forces et des défis des élèves.⇒ Apporte de l'aide pour prévenir et amoindrir les difficultés des élèves.⇒ Prépare ses situations d'apprentissage en considérant des mesures de flexibilité, d'adaptation ou de modification précisées dans la documentation ou les personnes ressources consultées.⇒ Participe à l'élaboration, la mise en œuvre ou l'évaluation d'un plan d'intervention, s'il y a lieu. |

C8 (au cœur du travail) - Soutenir le plaisir d'apprendre

Compétence en PARTIE MAITRISÉE au terme de la formation

Compétence discriminante pour le stage I et II

| Niveau attendu pour le stage I | Niveau attendu pour le stage II |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">⇒ Analyse les effets des stratégies mises en place pour construire et maintenir des relations positives avec les élèves sur leur motivation.⇒ Évalue les retombées de ses rétroactions sur l'engagement et la persévérance des élèves.⇒ Soutient les élèves dans l'appropriation de stratégies d'apprentissage contribuant à leur autonomisation.⇒ Intègre à ses situations d'apprentissage des éléments de la vie courante et des repères culturels tirés du bagage des élèves afin de rendre les apprentissages signifiants et près de leur réalité.⇒ Propose des modalités de travail collaboratif suscitant la participation des élèves, les échanges entre eux et l'entraide. | <ul style="list-style-type: none">⇒ Varie et ajuste ses stratégies afin de maintenir des relations positives avec les élèves et pour nourrir leur motivation à apprendre.⇒ Utilise des stratégies qui cultivent l'autonomie des élèves, leur capacité à se faire confiance dans leurs apprentissages ainsi que leur persévérance.⇒ Donne du sens et de la valeur aux apprentissages en établissant des liens avec des situations de la vie courante et des repères culturels des élèves.⇒ Crée des situations d'apprentissage qui mobilisent la curiosité des élèves.⇒ Souligne et exploite les attitudes collaboratives des élèves dans le déroulement des situations d'apprentissage. |

C9 (collaboration) - S'impliquer activement au sein de l'équipe-école

Compétence en PARTIE MAITRISÉE au terme de la formation

Compétence discriminante pour le stage II

| Niveau attendu pour le stage I | Niveau attendu pour le stage II |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">⇒ Écoute et fait part de sa compréhension des éléments discutés et de son point de vue dans différents contextes (ex. apporte sa contribution aux rencontres, comités, journées de planification, etc.).⇒ Communique au besoin et dans un esprit de collégialité professionnelle avec les membres de l'équipe-école pour assurer un suivi en lien avec le respect des attitudes et les comportements positifs, sains et sécuritaires attendus.⇒ S'informe des normes et modalités d'évaluation des apprentissages en vigueur dans l'école et en tient compte dans la création de ses situations d'apprentissage. | <ul style="list-style-type: none">⇒ Tient compte de la culture et des particularités de l'école ainsi que du projet éducatif dans ses actions.⇒ S'engage, partage ses idées et fait preuve d'initiative dans sa collaboration avec l'équipe-école (ex. durant les rencontres, périodes de planification, projets spéciaux, mise en place, suivi ou révision d'un plan d'intervention ou d'un plan d'aide, etc.).⇒ Collabore avec les différents acteurs de l'école, que ce soient les collègues ou les professionnels, en tenant compte de la culture de l'école au regard des attitudes et des comportements positifs, sains et sécuritaires attendus.⇒ S'implique dans l'élaboration de situations d'apprentissage cohérentes avec les normes et modalités d'évaluation des apprentissages en vigueur dans l'école (ex. propose des suggestions en matière pédagogique à l'équipe niveau, partage de ses planifications et de son matériel, etc.). |

C10 (collaboration) - Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté

Compétence en DÉBUT D'APPROPRIATION au terme de la formation

Compétence discriminante pour le stage II

| Niveau attendu pour le stage I | Niveau attendu pour le stage II |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">⇒ Participe au besoin au suivi des élèves avec les intervenants du milieu auprès de la famille.⇒ S'informe des moyens mis en place par le milieu scolaire afin de communiquer aux familles ses attentes au regard des résultats, des attitudes et des comportements souhaités en classe et les utilise au besoin. | <ul style="list-style-type: none">⇒ Communique au besoin à la famille, les informations relatives aux apprentissages, aux attitudes, aux comportements et au bien-être de l'enfant selon les moyens de communication privilégiés de la classe et de l'école (ex., agenda, rencontre, logiciel Mozaïk, etc.)⇒ S'informe sur les partenaires du milieu dans le but d'identifier des opportunités éducatives et des moyens mis en œuvre par le milieu afin de faire participer la famille aux apprentissages de l'enfant, selon les situations, ainsi qu'aux activités scolaires et parascolaires.⇒ Fait des liens entre les activités de partenariat vécues (ex. activités parascolaires, sorties éducatives, événements spéciaux, etc.) et le PFEQ, les contenus de ses situations d'apprentissage ainsi que les intérêts des élèves. |

C11 (professionnalisme enseignant) - S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

Compétence en DÉBUT D'APPROPRIATION au terme de la formation

Compétence discriminante pour le stage I et II

| Niveau attendu pour le stage I | Niveau attendu pour le stage II |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ⇒ S'engage dans une discussion constructive face aux remarques et aux suggestions faites par la personne enseignante associée et superviseure de stage et contribue à la recherche de solutions pour surmonter ses difficultés. ⇒ Explicite les modalités mises en place pour évaluer de manière réflexive ses pratiques d'enseignement. ⇒ Élabore et justifie les actions (ex. moyens, stratégies, ressources, etc.) pour développer et actualiser ses compétences professionnelles en contexte de stage. ⇒ A recours aux apprentissages faits durant sa formation universitaire et à des connaissances issues de la recherche pour éclairer sa pratique dans ses travaux et dans ses discussions. ⇒ Analyse des enjeux éducatifs et des dilemmes professionnels vécus (ex. évènements significatifs, rapport de stage, etc.) pour en tirer des apprentissages. | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Réfléchit avant, pendant et après sur sa pratique et réinvestit les résultats de sa réflexion dans l'action. ⇒ S'ajuste en fonction des rétroactions reçues par la personne enseignante associée et superviseure afin d'améliorer sa pratique. ⇒ Fait un bilan réaliste de ses forces et de ses défis et identifie les actions (moyens, stratégies) à poser pour y répondre, les met en application en stage et ajuste les actions à poser au gré des situations. ⇒ Détermine un plan de formation continue à poursuivre durant son insertion professionnelle. ⇒ Argumente la pertinence de ses choix pédagogiques et didactiques en arrimant la théorie et la pratique, c'est-à-dire en tenant compte des connaissances issues de la recherche et de son contexte spécifique de stage (ex. dans ses travaux). ⇒ Prend position sur des enjeux éducatifs ou des dilemmes professionnels vécus en fonction de son identité professionnelle et en soutenant son analyse par des connaissances issues de la recherche (ex. évènements significatifs, rapport de stage, etc.). |

C12 (transversale) - Mobiliser le numérique

Compétence en PARTIE MAÎTRISÉE avant la formation / Compétence en LARGE PARTIE MAÎTRISÉE au terme de la formation

Compétence discriminante pour le stage I et II

| Niveau attendu pour le stage I | Niveau attendu pour le stage II |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Reconnaît sa responsabilité dans l'utilisation éthique du numérique dans le cadre de son stage et de la profession enseignante (ex. rédaction des travaux, communications, droits d'auteurs, diffusion sur les réseaux sociaux, etc.). ⇒ Utilise des outils multimédias variés (ex. vidéo, diaporama, logiciels, plateformes, applications, etc.) pour soutenir son enseignement selon les ressources du milieu. ⇒ Modélise et amène, selon le contexte, les élèves à faire un usage critique et éthique des informations sur internet. ⇒ Fait utiliser des ressources et des outils numériques appropriés aux élèves, notamment en considérant leurs caractéristiques et leurs contraintes d'accessibilité, et ce, pour répondre à des besoins diversifiés. ⇒ Analyse et évalue les contenus numériques et les sources d'information sur internet avant de les utiliser. | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Agit en citoyen éthique en lien avec tous les aspects de son enseignement et de son stage liés au numérique (ex. rédaction des travaux, communications, partage d'information, confidentialité, recours à l'intelligence artificielle, droits d'auteurs, etc.). ⇒ Exploite, lorsque pertinent, les différentes ressources technologiques disponibles dans son contexte de stage à des fins didactiques et pédagogiques (ex. pour offrir d'autres représentations d'un concept aux élèves, pour élargir le champ d'intérêt ou le bagage culturel des élèves, etc.). ⇒ Soutient les élèves dans leur appropriation du numérique, notamment dans une perspective d'inclusion et pour répondre à des besoins diversifiés. ⇒ Établit un plan de formation continue au regard de sa culture informationnelle. ⇒ Explore et partage des contenus ou outils numériques jugés pertinents ainsi que des réseaux professionnels appropriés pour rester à l'affût des éléments nouveaux liés à son domaine professionnel. |

C13 (transversale) - Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

Compétence en DÉBUT D'APPROPRIATION avant la formation / Compétence en PARTIE MAÎTRISÉE au terme de la formation

Compétence discriminante pour le stage I et II

| Niveau attendu pour le stage I | Niveau attendu pour le stage II |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">⇒ Est un modèle de savoir-être dans ses relations avec toutes les personnes de l'école ainsi qu'avec les formateurs impliqués dans son stage (ex. attitudes, comportements, respect des exigences, des attentes et des échéances des travaux, etc.).⇒ Souligne les actions ou les comportements des élèves qui reflètent les valeurs de l'école et de la société québécoise.⇒ Souligne les actions ou les comportements des élèves qui reflètent les valeurs de l'école et de la société québécoise.⇒ Respecte les règles de confidentialité prescrites par l'école, notamment en ce qui concerne les informations relatives aux élèves incluant celles contenues dans les dossiers scolaires des élèves.⇒ Intervient dans le respect de son rôle (de stagiaire et d'enseignant) et de ses responsabilités dans le cadre de son stage.⇒ Dénonce toutes situations de conflits et d'intimidation rapportées ou observées et examine les procédures de l'école à suivre dans de telles circonstances. | <ul style="list-style-type: none">⇒ Agit en accord avec les principes éthiques de la profession enseignante et respecte les exigences du stage telles que définies dans le guide de stage.⇒ Respecte les valeurs de l'école québécoise, les valorise et les fait respecter au sein de sa classe.⇒ Fait preuve de souplesse et d'ouverture aux réalités du milieu, à l'égard de la personne enseignante associée et des élèves (ex. met en valeur les différentes caractéristiques des élèves, tient des propos bienveillants à leur égard, s'abstient de poser des jugements négatifs, etc.).⇒ Protège la confidentialité de l'information qui lui est partagée au regard des élèves, des parents ou des différents intervenants de l'école (ex. conservation et destruction sécuritaires d'informations privées ou confidentielles, etc.).⇒ Collabore avec les différents intervenants dans le respect de son rôle et de ses responsabilités.⇒ Adopte des pratiques et attitudes équitables et inclusives auprès des élèves. |

C15 - Valoriser et promouvoir les savoirs, la vision du monde, la culture et l'histoire des Autochtones

Compétence en DÉBUT D'APPROPRIATION au terme de la formation

Niveau attendu pour le stage I et II

- ⇒ créer un milieu d'apprentissage où l'élève se sent respecté et accueilli, qui tient compte de la vision holistique d'une éducation qui s'étend tout au long de la vie;
- ⇒ s'engager activement dans un processus de sécurisation culturelle grâce à la conscience, à la sensibilité et à la compétence culturelles;
- ⇒ valoriser la culture, la langue, le territoire et les savoirs autochtones en milieu scolaire ainsi que dans les relations avec la famille et la communauté;
- ⇒ utiliser des pratiques pédagogiques et des modes d'évaluation adaptés au mode d'apprentissage autochtone;
- ⇒ s'engager activement dans des relations professionnelles respectueuses avec les apprenants, les parents et les communautés autochtones;
- ⇒ intégrer des modes d'apprentissage culturellement signifiants dans la classe et sur le territoire;
- ⇒ reconnaître que chaque apprenant fait partie d'une grande famille et communauté qui contribuent à son cheminement d'apprentissage, qui se prolongera tout au long de la vie;
- ⇒ profiter des occasions de créer des liens dans ses relations avec les élèves, ses collègues, les parents, les membres de la communauté ainsi que des liens avec la communauté et le milieu;
- ⇒ savoir sélectionner des contenus authentiques traitant de la culture et de l'histoire autochtones;
- ⇒ s'engager dans un processus d'apprentissage continu en tant qu'apprenant plutôt que comme un expert.